

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE D'HÉRIMÉNIL**  
Séance du 20 décembre 2011

L'an deux mille onze et le vingt décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marc VILLEMIN, Maire.

Présents : M. Jean-Marc VILLEMIN, M. José CASTELLANOS, M. Gilles SOMMEREISEN, Mme Véronique WITTWE, M. Dominique STAUFFER, Mme Valérie GROSMANN, M. Joseph BELLAVIA, Mme Laurence HENSCH, Mme Laurence BAURES, M. Claude PAQUOTTE, M. Henri PFLUMIO.

Absente excusée :

Mme Virginie LAMBOULE qui donne procuration à Mme Laurence BAURES

A été nommée secrétaire : Mme Valérie GROSMANN

**Election du secrétaire de séance - Adoption du compte-rendu de la séance du 21/11/2011**

Après avoir nommé, à l'unanimité, Madame Valérie GROSMANN, secrétaire de séance, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 21 novembre 2011.

**Décision modificative n° 2 : budget Commune**

Afin d'ajuster les prévisions du Budget Communal de l'Exercice 2011, il convient de procéder aux modifications suivantes :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Chapitre 041 - Opérations patrimoniales</b>		<b>20 000</b>	
2117	Bois et Forêts	20 000	
1021	Dotation		20 000
<b>Total Section d'investissement</b>		<b>20 000</b>	<b>20 000</b>

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces propositions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative du Budget Communal de l'Exercice 2011, ci-dessus exposée.

**Tarifs de l'eau 2012**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe ainsi les tarifs de l'eau pour l'année 2012.

Pour les abonnés de la Commune (tarifs qui restent inchangés par rapport à 2011) :

- jusqu'à 250 m <sup>3</sup> :	0,88 € HT	0,93 € TTC
- de 251 à 500 m <sup>3</sup> :	0,80 € HT	0,84 € TTC
- plus de 500 m <sup>3</sup> :	0,58 € HT	0,61 € TTC
- Abonnement compteur :	7,23 € HT	7,63 € TTC

Pour la Commune de Rehainviller : (tarif indexé sur l'indice de référence INSEE de consommation - eau)

- Prix au m<sup>3</sup> :                                    0,56 € HT                                    0,59 € TTC

### **Ouverture d'un poste d'adjoint technique non titulaire**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder au recrutement d'un agent affecté aux services techniques.

Il propose de procéder à la création d'un emploi contractuel d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal, à la majorité (vote contre de M. Claude PAQUOTTE, abstention de M. Henri PFLUMIO) :

- Décide de créer cet emploi contractuel, en CDD, pour les services techniques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- Fixe la durée hebdomadaire de travail afférent à cet emploi à 35 heures
- Charge le Maire de procéder au recrutement correspondant
- Charge le Maire de prendre contact avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Meurthe-et-Moselle pour l'ouverture de ce poste
- Précise que les crédits nécessaires seront prévus pour l'exercice 2012.
- Précise que ce poste sera intégré au tableau des effectifs qui sera modifié en conséquence

### **Travaux en forêt**

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de surseoir la proposition de l'ONF afin d'étudier le détail et définir ultérieurement les travaux sylvicoles pour l'année 2012.

### **Comptes-rendus des activités de la CCL (information)**

Monsieur le Maire présente les comptes-rendus des activités de la CCL, consultables en Mairie :

- Rapport d'activités général 2010
- Rapport d'activités Service Assainissement 2010
- Rapport d'activités 2010 sur la qualité et le prix du service public de collecte et d'élimination des déchets
- Transports urbains - rapport annuel 2010

La séance est levée à 21 h 28

-----

Affiché le

La secrétaire de séance,  
Valérie GROSMANN

Le Maire,  
Jean-Marc VILLEMIN